

Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu

Fiche d'information des autorités fédérales (FIAF) de l'Agence d'évaluation de l'impact du Canada

Demande pour Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

1. MANDAT ET DOMAINES D'EXPERTISE

Décrivez clairement le mandat de votre ministère ou organisme et précisez vos domaines de responsabilité ou d'expertise qui pourraient être liés à l'évaluation régionale.

Le mandat de BAC consiste à :

- Acquérir et préserver le patrimoine documentaire
- Faire connaître ce patrimoine à la population canadienne et à quiconque s'intéresse au Canada, et à le rendre accessible
- Être le dépositaire permanent des publications des institutions fédérales, ainsi que des documents fédéraux et ministériels qui ont un intérêt historique ou archivistique
- Faciliter la gestion de l'information par les institutions fédérales
- Assurer la coordination des services de bibliothèque des institutions fédérales
- Appuyer les milieux des archives et des bibliothèques

La collection de BAC comprend des archives du gouvernement du Canada et des archives privées, y compris des documents, lettres, rapports, manuscrits et dossiers gouvernementaux liés à l'histoire, à la gouvernance et à la société canadiennes. Elle contient également des millions de livres, périodiques, journaux, microfilms, textes littéraires et publications gouvernementales. BAC conserve aussi des millions de photographies, dessins architecturaux, plans, films et documents audiovisuels, œuvres d'art, de la musique sur divers supports, musicales et archives postales canadiennes. Les collections de BAC comprennent également une grande variété de documents cartographiques, y compris des registres d'arpentage foncier.

2. POUVOIRS RÉGLEMENTAIRES

Énumérez et résumez la nature des autorités réglementaires de votre ministère ou organisme en ce qui concerne les travaux ou activités physiques dans la région du Cercle de feu. BAC n'a pas de rôle réglementaire concernant les grands projets de développement assujettis à la *Loi sur l'évaluation d'impact*.

3. RENSEIGNEMENTS OU CONNAISSANCES SPÉCIALISÉS

Énumérez et résumez les spécialistes ou les informations ou connaissances spécialisées dont dispose votre ministère ou organisme et qui pourraient être pertinents pour l'évaluation régionale. Incluez toutes les recherches, tous les rapports et tous les ensembles de données dans cet inventaire de réponses

BAC ne possède pas d'expertise et ne crée pas de renseignements pertinents pour l'évaluation régionale.

Cependant, en tant qu'institution de mémoire continue du gouvernement, BAC pourrait posséder dans ses collections des renseignements pertinents pour l'évaluation régionale.

BAC évalue les documents gouvernementaux et acquiert ceux qui ont une valeur archivistique et historique, une fois qu'ils n'ont plus de valeur opérationnelle pour leurs institutions créatrices. Si un ministère consulté dans le contexte de l'évaluation régionale doit s'appuyer sur des expertises, rapports ou ensembles de données passés qui ont été transférés à BAC, il lui incombe de faire la recherche archivistique dans les collections de BAC.

En plus des documents et publications historiques du gouvernement, BAC conserve dans ses collections des documents publiés et des archives privées qui peuvent aussi contenir des renseignements pertinents pour l'évaluation régionale. BAC ne produit ni rapports ni recherches en dehors des activités ou initiatives de programmes financés temporairement. Cependant, BAC facilite l'accès à ses collections grâce à plusieurs outils et services de recherche disponibles en ligne ou en personne.

BAC offre des services d'aide à la recherche, par l'intermédiaire de rendez-vous avec des archivistes et bibliothécaires de référence, soit en personne, par téléphone ou par vidéoconférence. Lors d'un rendez-vous, l'archiviste de référence ou le bibliothécaire peut aider un client à formuler une stratégie de recherche, à utiliser des outils de recherche et à naviguer sur le site Web de BAC pour trouver de l'information. Les documents trouvés dans les collections de BAC peuvent être soumis à des conditions d'accès et d'utilisation, ainsi qu'à des restrictions en vertu de lois fédérales et d'ententes juridiques contraignantes. Par exemple, l'accès à des documents restreints du gouvernement du Canada nécessite de soumettre une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de demander le statut de chercheur ministériel s'il s'agit d'employés gouvernementaux nécessitant l'accès aux documents. Le personnel des services de référence peut vous aider à choisir la meilleure option.

La recherche dans les collections d'archives peut être une entreprise complexe et chronophage. Il peut être souhaitable pour les personnes et organisations désirant mener des recherches approfondies pour repérer et consulter des informations de faire appel à des chercheurs professionnels ou à des firmes de recherche.

4. POLITIQUES, PROGRAMMES OU INITIATIVES

Énumérez et résumez les politiques, programmes ou initiatives passés, actuels et prévus de votre ministère ou organisme qui pourraient être pertinents pour l'évaluation régionale. Incluez dans cette réponse un aperçu des initiatives de financement connexes et fournissez des informations sur les emplacements géographiques, les prochaines étapes et le calendrier du programme ou de l'initiative.

BAC ne présente pas d'initiatives, de politiques ou de programmes passés ou actuels qui soient spécifiquement pertinents pour l'évaluation régionale. Cependant, BAC a fait progresser des initiatives plus larges qui concernent les droits et le patrimoine autochtones. En avril 2019, guidé par les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, BAC a lancé son [Plan d'action pour le patrimoine autochtone](#), qui a présenté 28 actions pour reconnaître les droits autochtones et accroître l'accès à ses collections. Les engagements du plan couvrent les changements institutionnels; la mobilisation et la collaboration; la gestion des documents de BAC relatifs aux Premières Nations, aux Inuit et à la Nation métisse; et la promotion et le soutien des collections portant sur le patrimoine autochtone. BAC examine à l'heure actuelle le Plan d'action pour le patrimoine autochtone afin d'intégrer les nouveaux engagements du gouvernement du Canada, notamment pour inclure des orientations liées à la souveraineté des données autochtones et à la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Le Plan d'action pour le patrimoine autochtone s'applique également à toutes les communautés autochtones à l'échelle du Canada, y compris aux 15 partenaires des Premières Nations dans la région du Cercle de feu.

5. Décrivez les responsabilités, les renseignements ou les connaissances supplémentaires ainsi que les partenaires ou collaborations qui n'ont pas été mentionnés ci-haut.

BAC n'a pas de responsabilités, d'informations ou de connaissances supplémentaires, ni de collaborations ou de partenariats spécifiques, directement liés à l'évaluation régionale.

Cependant, la [bourse Price-McIntosh](#) de BAC encourage les étudiants à s'inscrire dans des programmes d'études permettant de faire carrière dans les bibliothèques ou les archives en offrant une aide financière pour soutenir l'inclusion et l'avancement des minorités visibles, des peuples autochtones (Premières Nations, Inuit et Nation métisse) et des personnes en situation de handicap. La bourse vise uniquement les professions du patrimoine documentaire.